

QUESTIONS DU JOUR

Comptons d'abord sur Nous-Mêmes

I. — L'Agriculture Française

La guerre lui est désastreuse. — Il faut venir à son secours. — Le sol de France peut suffire à tous nos besoins.

Aux périodes les plus critiques de son histoire c'est toujours par sa production agricole que la France a pu rétablir son équilibre économique. Cette grande vérité devra rester présente à l'esprit des législateurs qui, après la paix victorieuse, auront à s'occuper de la reconstitution et du développement des forces morales et matérielles de notre pays.

En effet, la crise alimentaire que nous subissons actuellement prouve que la guerre est vraiment désastreuse pour notre agriculture et elle nous indique, par une terrible leçon de choses, que c'est vers le relèvement de notre production nationale que nous devons porter nos premiers efforts.

On sait que la mobilisation et le travail intensif des usines de guerre ont enlevé près des deux tiers de la population travaillant à la terre. Le travail supplémentaire que les femmes, les vieillards et les enfants ont apporté n'a compensé qu'en faible partie le travail des absents. Ce fait, ajouté à l'insuffisance absolue des engrais mis à la disposition de la culture, explique l'effroyable déficit de production constaté en 1915, 1916, et que nous subissons encore à un plus haut degré en 1917.

En ce qui concerne spécialement la main-d'œuvre, les pertes de la guerre pèseront lourdement sur la population des campagnes parce que, d'une part, cette population a été incontestablement très éprouvée, et que, d'autre part, l'industrie, grâce à de très hauts salaires, reconstituera ses effectifs au détriment de l'agriculture.

Avant la guerre, le sol de France suffisait presque à tous nos besoins; mais il aurait pu donner plus encore si nos agriculteurs avaient consenti à suppléer à la pénurie de main-d'œuvre, qui se manifestait déjà dans les campagnes, par la culture mécanique, et s'ils s'étaient enfin décidés à faire, à l'exemple des Anglais, des Allemands, des Belges, des Hollandais et des Danois, un judicieux emploi des engrais chimiques.

En temps ordinaire, les cultivateurs : propriétaires, fermiers ou métayers, n'ont besoin de l'intervention de l'Etat que pour la solution de grands problèmes visant à la fois les intérêts du marché national et l'existence même de l'agriculture. Ce fut le cas de la réforme douanière de 1892 votée par le Parlement français à la suite d'une crise agricole sans précédent.

En effet, la période 1875-1890 avait été marquée par les trois phénomènes économiques suivants :

1° Mise en valeur par des émigrants et des capitaux européens de pays nouveaux, extrêmement fertiles : Canada, Far-West américain, Argentine, Australie, Indes Anglaises, etc...

2° Développement des voies ferrées dans ces pays nouveaux et accroissement rapide de la navigation commerciale à vapeur, ayant l'un et l'autre pour conséquence une réduction considérable du prix des transports, et, par suite, de la *protection naturelle de distance* entre les lieux de production et les ports de la vieille Europe;

3° Régime protectionniste adopté ou renforcé par le Zollverein allemand, les principaux Etats de l'Europe — sauf l'Angleterre — et les Etats-Unis.

Sous l'influence de ces phénomènes, le marché

national échappait progressivement à la production indigène et c'était, à bref délai, la ruine de notre agriculture, car les paysans français, pour lutter contre la concurrence des pays nouveaux, pouvaient dans une certaine mesure améliorer leurs procédés d'exploitation, mais il n'était pas en leur pouvoir de s'affranchir individuellement des conditions générales de milieu — salaires, impôts, service militaire, climat, nature du sol, etc. — auxquelles la propriété française est soumise.

En 1892, nos agriculteurs obtinrent donc des pouvoirs publics, non pas de prohiber l'importation en France des produits que le sol national pouvait fournir en abondance, mais simplement d'obliger les produits étrangers de prendre, en traversant la frontière, la part d'impôts et de charges diverses qui frappaient les produits similaires français.

C'était juste et rationnel et quelques chiffres vont nous montrer l'efficacité de la mesure :

En établissant la moyenne annuelle de nos principales récoltes pour la période décennale 1883-1892, qui a précédé notre nouveau régime douanier, et la même moyenne pour la période correspondante 1903-1912, on obtient les résultats suivants :

Produits	Production moyenne pour chaque période			
	Récolte annuelle		Rendement à l'hectare	
	1883-1892	1903-1912	1883-1892	1903-1912
	(Milliers de quintaux)		(Quintaux)	
Blé.....	81.314	89.614	11.86	13.71
Avoine.....	41.776	48.412	11.02	12.45
Pommes de terre	114.102	132.223	78.52	86.98
Sucre.....	4.158	7.550	"	"
	(Millions d'hectolitres)		(Hectolitres)	
Vin.....	31.031	52.401	16.14	32.00
Alcool.....	2.096	2.522	"	"

La comparaison des deux périodes est décisive en ce sens que les moyennes établies en des périodes de dix années consécutives peuvent être considérées comme l'expression de la vérité, tant au point de vue des productions totales, qu'au point de vue du rendement moyen par hectare pour le blé, l'avoine, les pommes de terre et le vin.

Il y a augmentation partout, et nous retrouvons les mêmes progrès pour nos animaux de ferme, dont l'effectif des différentes espèces s'est élevé de 1893 à 1913 :

	Nombre de têtes	
Chevalline.....	de 2.767.000 à	3.222.000
Bovine.....	de 12.154.000 à	14.788.000
Ovine.....	de 20.276.000 à	16.131.000
Porcine.....	de 5.861.000 à	7.036.000

La guerre a surpris notre cheptel en plein développement, sauf pour les moutons, dont le nombre a diminué en même temps que la superficie des landes, jachères et terres incultes.

Pendant la période décennale qui a précédé la guerre, le public français a mieux vécu que pendant la période décennale 1883-1892 — les statistiques de la consommation individuelle en font foi — et cependant le pays s'est plus enrichi que par le passé.

Pour le prouver il nous suffira de constater que le déficit de notre balance alimentaire — c'est-à-dire l'excédent de nos importations de denrées sur nos exportations — est passé de 714 millions de francs pour la moyenne de la période 1883-1892 à 205 millions pour la période 1903-1912.

Cela revient à dire qu'avant l'application des tarifs douaniers de 1892, nos achats de produits agri-

coles à l'étranger dépassaient en moyenne, chaque année, de 714 millions de francs nos ventes de même nature. Pendant la période 1903-1912, la différence était tombée à 205 millions, et certaines années — telles que 1904-1905, 1908 et 1909 — la balance alimentaire s'était soldée en notre faveur.

Ces quelques mots d'histoire sont destinés à rappeler que la terre et les paysans de France ont des qualités incomparables qui contribueront à relever rapidement la puissance économique de notre pays pour peu que le gouvernement veuille s'occuper de la situation anormale dans laquelle ils vont se trouver après la fin des hostilités.

Le problème le plus urgent à résoudre est celui de la main-d'œuvre, car la guerre diminuera considérablement le nombre des travailleurs agricoles. On pourra peut-être y suppléer partiellement par l'organisation d'équipes de travailleurs coloniaux; mais ce ne sera là qu'un moyen précaire et très coûteux.

De même en ce qui concerne les attelages : quelle est la quantité de bêtes de somme (chevaux et mulets) que la démobilisation rendra à l'agriculture? En quel état ces bêtes se trouveront-elles? C'est ce que nul ne peut prévoir; mais on aurait tort de trop compter sur cette restitution.

Selon nous, la solution de ce double problème consiste à doter l'agriculture française, dès la fin de la guerre, d'une quantité suffisante d'appareils de motoculture pouvant remplacer, sur l'heure, le travail humain qui fera partout défaut.

C'est ce que M. Clémentel avait admis en constituant la grande commission de culture mécanique que M. Viger préside avec autorité et dévouement, et en demandant au Parlement — en décembre dernier — un crédit de 30 millions de francs pour mettre en exploitation les terres abandonnées.

Une partie de ce crédit était destinée « à se procurer, par voie d'adjudication, d'achats de gré à gré effectués en France ou à l'étranger, ou « même de réquisition, les machines, pièces de rechange, matières premières, etc..., nécessaires à « ce genre de culture intensive! »

Hélas! ce projet, qui avait fait naître de si vives espérances, et que la Chambre vota avec enthousiasme, n'a donné aucun résultat pratique parce qu'il n'a été possible de se procurer que 170 ou 180 tracteurs agricoles de force différente et de systèmes divers, au lieu des 1.200 que M. Clémentel pensait pouvoir acquérir.

Nous avons, en France, 22 millions d'hectares de terres labourables (céréales, pommes de terre, légumineuses, plantes fourragères, cultures industrielles, etc.) et 1.597.000 hectares de vignes sur lesquels on estime que 18 millions sont retournés chaque année par les labours. Si ce travail s'effectuait à l'aide de moteurs mécaniques, remplaçant nos anciennes charries animales, nous économiserions 40 millions de journées d'hommes et nous obtiendrions un rendement sensiblement meilleur, sans parler de l'économie des bêtes de trait.

Quels moteurs? Quelle quantité? Où les prendre? La culture mécanique, qui est déjà la règle commune au Canada, aux Etats-Unis, en Argentine et en Australie, en est à peine à ses débuts dans notre pays, tant au point de vue de l'emploi qu'au point de vue de la fabrication : c'est ce qui explique l'impossibilité de groupement à laquelle M. Clémentel s'est heurté.

Mais on vient d'exécuter une série d'expériences qui ont permis d'apprécier les qualités à exiger d'un moteur mécanique destiné au labourage et, sans entrer dans des détails techniques qui ne seraient pas à leur place ici, il nous suffira de dire

que ce moteur — construit en trois ou quatre forces différentes selon le genre de culture et la qualité des terres — devrait être d'un modèle unique pour toute la France.

D'un mécanisme très simple, très robuste, à pièces interchangeable, de façon à réduire les arrêts de travail et à rendre les réparations faciles et peu coûteuses, pouvant être conduit et entretenu comme une simple automobile : un tracteur ne représentant, pour l'acquéreur, qu'une dépense variant entre 5.000 et 15.000 francs, selon la puissance, serait l'appareil idéal, surtout si l'acquéreur pouvait l'obtenir immédiatement et le payer en dix ou quinze annuités.

Il en faudrait, en moyenne, 300 par département, soit environ 25.000 pour la France entière, et il importerait de les mettre en service dans le courant de l'année qui verra la fin de la guerre.

Mais quelles sont les usines qui oseraient prendre la responsabilité d'une pareille commande... et qui pourraient l'exécuter? Dans quel délai de livraison et à quel prix?

Si le gouvernement le veut, les 25.000 appareils pourront être construits en France, par notre industrie de guerre, et entièrement livrés six mois après la cessation des hostilités, à un prix très réduit.

Pour obtenir ce résultat, il suffirait que M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, M. Joseph Thierry, ministre des Finances, et M. Loucheur, sous-secrétaire d'Etat des Fabrications de guerre, se missent d'accord sur les points suivants :

1° M. Fernand David fera choisir par la commission compétente, et d'après les expériences pratiques qui viennent d'être effectuées, le type du moteur mécanique paraissant le mieux répondre aux données du problème;

2° M. Loucheur, qui a réussi à constituer la puissante industrie de guerre qui manquait à notre Défense nationale, et qui a obtenu d'elle les merveilleux résultats que l'on sait, soumettra l'appareil choisi aux représentants de cette industrie, lesquels pourront, après examen approfondi, proposer les améliorations techniques qu'ils jugeront nécessaires pour la fabrication en séries. Puis M. Loucheur arrêtera avec eux, et d'accord avec M. Joseph Thierry et M. Fernand David, les conditions générales de fabrication, de prix de revient et de livraison;

3° M. Loucheur s'entendra ensuite avec les représentants des usines ayant accepté de fabriquer des moteurs agricoles, afin que ces usines prennent immédiatement leurs dispositions pour fabriquer ces appareils dès que la cessation des hostilités permettra de supprimer ou de restreindre la production du matériel de guerre et des munitions. Ces usines resteront ainsi mobilisées jusqu'à l'achèvement des moteurs dont elles se seront chargées;

4° M. Joseph Thierry, d'accord avec M. Fernand David, étudiera une combinaison financière qui, par l'intermédiaire des Syndicats agricoles, permettra de mettre les moteurs à la disposition des cultivateurs, au fur et à mesure de leur livraison, à un prix légèrement supérieur au prix coûtant et payable soit au comptant, soit en dix ou quinze annuités;

5° A cet effet, il sera créé dans chaque département, sur l'initiative du directeur des Services agricoles, un organisme de culture mécanique qui fonctionnera sous le contrôle des Comités d'action économique présidés par les préfets. Cet organisme s'entendra avec les Syndicats pour la remise des appareils aux cultivateurs, et choisira, dans chaque canton, un garage d'automobile destiné à donner les premières leçons de conduite et d'entretien aux possesseurs de tracteurs, et à assurer le service des

réparations et la vente des pièces interchangeables à des conditions stipulées d'avance.

* *

25.000 tracteurs agricoles, mis en œuvre dès la première année de la paix, atténueraient sérieusement les difficultés de main-d'œuvre que l'agriculture française rencontrera après la guerre.

Etant donné les circonstances dans lesquelles l'industrie métallurgique va se trouver en France et à l'étranger, on peut affirmer que l'agriculture française sera hors d'état de se procurer rapidement les appareils qui lui seront désormais indispensables.

Elle ne pourra obtenir en Angleterre et aux Etats-Unis que des types disparates qui conviendront rarement aux travaux auxquels ils seront destinés, et que les acquéreurs devront payer à prix d'or. Quant à l'industrie métallurgique française, elle aura tant à faire qu'elle négligera forcément les intérêts de l'agriculture, d'ailleurs disséminés sur tous les points du territoire.

Il est donc indispensable que le gouvernement prenne énergiquement en main cette question capitale et qu'il la fasse aboutir par le procédé ci-dessus exposé.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

Discours de MM. Ribot et Painlevé

Le Parlement interallié a tenu, cette semaine, ses séances à Paris. On en connaît les travaux. Ces solennités ont été l'occasion de deux discours de MM. Ribot et Painlevé qui dégagent si magnifiquement et si lumineusement le but et la portée de tous nos efforts présents, que nous croyons utiles d'en donner les parties essentielles.

Le président du Conseil s'est exprimé ainsi :

« Qui m'eût dit, messieurs, il y a vingt-cinq ans, quand j'étais pour la première fois ministre des Affaires étrangères et que j'avais quelques petits différends à régler avec l'Angleterre et aussi avec l'Italie, quand nous nous efforcions de rétablir en Europe un peu d'équilibre en nous alliant à la Russie, dans un dessein pacifique, qui m'eût dit que tous nos malentendus, toutes nos divergences foudraient en quelque sorte au feu de la passion qui nous anime aujourd'hui, qui nous possède tout entiers, celle de vaincre pour le salut de la civilisation ? Ceux que la guerre a unis ne se séparèrent plus après la paix, car il y aura entre eux de l'ineffaçable et il leur faudra défendre contre tout retour de la barbarie ce qu'ils auront sauvé au prix de tant de souffrances et de tant de sacrifices. »

« La guerre n'est pas finie, mais elle s'achemine peu à peu vers son dénouement. Nous rencontrons encore le même acharnement de la part de nos ennemis, mais nous sentons chez eux de la fatigue et des inquiétudes. Examinons de sang-froid notre situation militaire : combien elle diffère, à notre avantage, de celle de l'année dernière à pareille époque ! Nous subissons l'offensive des Allemands et, pour sauver Verdun, il nous fallait faire des prodiges de vaillance et d'habileté. Cette année, nous forçons nos ennemis à reculer. Ce n'est plus à eux, mais à nous, qu'appartient la maîtrise de l'attaque. Sans doute, ils se vantent d'avoir fait une retraite stratégique, mais s'ils n'avaient pas été forcés de reculer, pourquoi auraient-ils abandonné leurs anciens retranchements ? Cette fameuse ligne Hindenburg, derrière laquelle ils se croient en sûreté, n'a-t-elle pas déjà été brisée en un point et ne leur faut-il pas livrer des combats furieux pour se donner le temps de construire, à la hâte, de nouvelles défenses ? Nous les pressons de notre côté, en même temps que nos alliés d'Angleterre. Ils sont forcés d'appeler contre nous toutes leurs

réserves et, malgré leur artillerie formidable, ils plient sous notre étroite. Plus de 40.000 prisonniers faits en quelques semaines par nos alliés et par nous, plus de 500 canons enlevés à l'ennemi attestent notre succès, non moins que le recul de nos adversaires. Quels cris de triomphe ne pousserait-on pas en Allemagne si nous étions forcés d'abandonner de tels trophées en même temps que de nous laisser refouler en arrière des lignes que nous avions jusque-là défendues !

« Cette petite armée anglaise qu'on traitait de méprisable, elle est devenue aujourd'hui une armée magnifique, capable de manœuvrer et de porter les coups les plus redoutables. L'unité de front existe entre nous telle qu'on n'en peut souhaiter de plus complète, puisque sous la direction acceptée du chef de l'armée française, les deux armées travaillent et combattent d'après le même plan, sont animées de la même ardeur et obéissent à la même pensée.

« Nous avons déjà vu et nous verrons bientôt se produire sur d'autres fronts la même unité d'action et se poursuivre les mêmes succès grâce à la vaillance et à la ténacité de nos alliés. Nos rivalités d'autrefois ne sont plus aujourd'hui que des émulations pour la victoire commune.

« L'entrée des Etats-Unis achève de nous donner la certitude de la victoire finale. L'Allemagne le sent et c'est pourquoi elle multiplie les tentatives et les manœuvres pour incliner partout les esprits à une paix immédiate. Certes, nous voulons la paix autant que personne ; mais nous ne voulons pas d'une paix qui laisserait posés devant nous les problèmes d'où cette guerre est sortie et que cette guerre doit résoudre. Nous n'avons pas accepté stoïquement tant de sacrifices pour que nos enfants aient à recommencer demain la même lutte. Si tant de nos fils sont tombés, que ce soit pour la délivrance du monde.

« Il ne faut pas, pour l'honneur de notre civilisation et pour le salut des générations futures, que certains crimes de droit commun demeurent impunis. Si vous allez demain visiter les régions qui viennent d'être abandonnées par nos ennemis, vous serez témoins des pires horreurs, de destructions systématiques qui n'ont pas pour excuse la nécessité militaire, qui sont de purs actes de barbarie. Vous verrez tout cela, et de retour dans vos pays, vous pourrez dire aux neutres que vous rencontrerez, à ceux qui hésitent encore, ce que vous avez vu. Ils comprendront pourquoi le monde presque entier est venu, peu à peu, à notre cause, pourquoi se fait jour un immense besoin de voir la fin d'un régime qui permet, encourage de pareilles horreurs. »

Le lendemain, au cours d'une manifestation organisée par la délégation britannique devant la statue de Strasbourg, M. Painlevé a prononcé un magnifique discours dont nous regrettons de ne pouvoir donner que cet extrait :

« Strasbourg, la vieille cité hospitalière, foyer d'art et de science, Strasbourg, dont un de nos ennemis écrivait, il y a deux siècles, que ses habitants étaient plus Français que les Parisiens et que, centre inerte pour l'Allemagne, elle était brisée d'amour pour la France, Strasbourg qui nous donna Kléber et d'où s'envola la *Marseillaise* ailée pour planer sur tous les champs de bataille de la liberté. Quand l'heure approche où l'iniquité pépétrée, il y a un demi-siècle, sera enfin réparée, c'est au pied de la statue, si longtemps voilée de deuil, qu'il faut relire l'impérissable protestation des représentants de l'Alsace-Lorraine arrachée à la France : « Livrés au mépris de toute justice et par un odieux abus de la force à la domination de l'étranger, nous avons un dernier devoir à remplir. Nous déclarons encore une fois nul et non avenu un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun dans la forme

et la mesure que notre conscience dictera ». Et s'adressant à l'Assemblée Nationale, dont ils allaient se séparer pour toujours, les 28 députés des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle ajoutaient : « Au moment de quitter cette enceinte, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos cœurs est une pensée d'inaltérable attachement à la Patrie dont nous sommes violemment arrachés. Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France absente de leurs foyers une affection filiale, jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. »

« Hélas ! Messieurs, l'histoire a vu s'accomplir contre les nations d'autres violences qui ne sont point réparées encore. Mais qu'un tel attentat eût été perpétré au cœur même de notre civilisation occidentale, qu'une population de si haute et si ancienne culture eût été malgré elle retranchée de sa patrie et livrée à un autre peuple comme un métal, que cette mortelle injure eût été faite à la Nation qui, depuis près d'un siècle, apparaissait comme le champion de la justice, que le drapeau qui subissait cette atroce humiliation fût ce drapeau aux trois couleurs dont les plis avaient promené la liberté à travers le monde et vers lequel sur toute la face de la terre les opprimés tournaient les yeux, c'est ce qui rendait inexplicable le crime dont nous étions victimes. »

« Tant que ce crime n'était pas réparé, le droit perdait toute vertu contre la force. Suivant l'expression shakespearienne, « il y avait quelque chose de corrompu » dans l'atmosphère de l'humanité. Ce n'était pas une nation qui était violentée, mais toutes les nations qui se trouvaient menacées et en même temps abaissées, avilies dans leur idéal et leur moralité.

« Voilà pourquoi la question d'Alsace-Lorraine n'était pas seulement une question française, mais une question universelle. Ce n'était pas seulement nos cœurs à nous, c'est la justice, c'est le droit des peuples, c'est l'humanité tout entière qui saignait par l'inguérissable blessure de la France mutilée. »

Le Général Pétain

La nomination du général Pétain au poste de chef d'état-major général au ministère de la Guerre a été admirablement accueillie par l'armée et par la presse française tout entière, sans distinction de parti.

Le *Matin* l'a présenté en ces termes à ses lecteurs :

« On se rappelle comment, dans l'attaque de Carancy, les troupes du général Pétain faillirent rompre le front allemand si elles avaient reçu à temps les renforts qui étaient promis. A la suite de cette brillante action, le général Pétain, déjà nommé officier de la Légion d'honneur, le 6 octobre précédent, pour sa bravoure, son calme au feu, l'exemple qu'il donnait à ses hommes du mépris du danger et son sentiment du devoir, recevait la cravate de la Légion d'honneur avec cette citation :

« A organisé avec une remarquable méthode l'attaque des positions allemandes, qu'il a ensuite dirigée avec une extrême énergie, obtenant des troupes sous ses ordres le plus magnifique élan. »

« Le 21 juin 1915, le général Pétain recevait le commandement de la 2^e armée avec laquelle il mena la grande offensive de Champagne au mois de septembre suivant.

« Mais le nom qui lui restera dans l'histoire — à moins qu'il n'en conquière bientôt un autre plus grand encore — est celui de « vainqueur de Ver-

dun ». Tout le monde a dans l'esprit les circonstances dramatiques dans lesquelles, le 26 février 1916, il fut appelé à la tête des troupes qui défendaient notre grande place de l'Est contre la plus formidable offensive qu'on n'ait jamais vue. Avec un esprit de décision et d'organisation remarquable, Pétain sut d'abord arrêter net l'avance allemande, puis résister pendant plusieurs mois aux efforts les plus acharnés de l'ennemi. Dès les premiers moments, d'ailleurs, il avait lancé son ordre du jour fameux qui restera le pendant du « Jusqu'au bout ! » de Galliéni : « Ils ne passeront pas ! » Ils n'ont pas passé, en effet.

« Pour récompenser le général Pétain, on l'élevait à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur et on l'appelait au commandement du groupe d'armées du centre, à la tête duquel il a succédé au général de Langle de Cary depuis le 2 avril 1916. »

Les journaux alliés ont unanimement approuvé cette nomination et la presse neutre a, elle, donné une note concordante :

Voici, par exemple, la conclusion du leader article que le *Journal de Genève* du 3 mai a consacré au général Pétain :

« On a répété cent fois que le vainqueur serait celui qui tiendrait un quart d'heure de plus que l'ennemi. Le peuple français peut se plaindre, mais il ne lâchera pas, surtout s'il est nourri et se sent commandé. Tel est le sens, heureux selon nous, de la nomination du général Pétain. »

Quant à la presse d'outre-Rhin, elle a enregistré la nomination avec une inquiétude significative.

Le Budget Britannique pour 1917-1918

Dans son discours à la Chambre des Communes, le 2 mai dernier, M. Bonar Law, chancelier de l'Echiquier, a fait ressortir avec précision que non seulement la puissance financière du Royaume Uni était toujours aussi solide mais qu'elle devenait de plus en plus puissante.

Il n'est certainement pas surprenant que le chancelier ait annoncé que les dépenses pendant le prochain exercice, partant du 1^{er} avril 1917 au 31 mars 1918, dépasseraient celles de l'exercice 1916-1917. Mais l'estimation de 57 milliards 259 millions 525.000 francs, soit environ 2 milliards 306 millions 700.000 francs de plus que l'an passé aurait encore été beaucoup plus importante sans l'intervention de la République des Etats-Unis de l'Amérique du Nord et la décision de notre nouvelle alliée de soulager la Grande-Bretagne des charges des avances qu'elle consentait aux différentes puissances de l'Entente.

De plus il a été décidé que les Etats-Unis prêteront directement aux Alliés et par suite supprimeront à l'Angleterre une partie de cette obligation mais sans doute pas entièrement car le Royaume Uni devra encore financer les achats que les pays de l'Entente et ses Dominions feront en Amérique. Pendant l'année financière 1916-1917 les avances consenties aux Alliés et Dominions ont atteint 13.750 millions de francs environ et sont estimées à 10 milliards de francs pour l'exercice en cours. La plus-value des dépenses autres que les prêts se chiffre par 6 milliards 50 millions de francs. Une telle dépense ne doit pas étonner si l'on pense à l'accroissement incessant pris par l'armée et la marine anglaises et à l'augmentation de la production des munitions. On doit aussi se rappeler que l'intérêt de la dette nationale dépasse presque de 2.125 millions de francs celui de l'exercice précédent. Voici comment peuvent se comparer les dé-

penses (estimées) de l'exercice actuel avec celles des deux exercices précédents.

Dépenses de la Grande-Bretagne

Table with columns: 1915-1916, 1916-1917, 1917-18(*) (En milliers de francs). Rows include Charge de la Dette permanente, Intérêts des dettes de guerre, Charges diverses, Services de l'Approvisionnement, Votes de crédits, and Total.

(*) Budget estimé.

Pendant l'exercice 1916-1917, les recettes se sont élevées à 14 milliards 335 millions 700.000 francs et, sans tenir compte des nouveaux impôts, le budget estimé atteint pour 1917-1918, 15 milliards 312 millions et demi de francs, soit 976 millions 800.000 francs de plus que l'année dernière.

D'un autre côté, en raison des restrictions sur les importations de certaines denrées et de la production des spiritueux et de la bière, on évalue que les droits de Douane et de Régie montreront une diminution de 683 millions 525.000 francs.

Il a été aussi décidé d'augmenter le produit des impôts de 652 millions et demi de francs en élevant trois taxes déjà existantes. La plus importante de toutes et celle qui doit rapporter le plus, proviendra de l'élevation de 60 % à 80 % des impôts sur les bénéfices exceptionnels de guerre, avec un droit rétroactif depuis le 1er janvier dernier.

En tenant compte de ces nouveaux impôts, le revenu total de l'année financière 1917-1918 est évalué à 15 milliards 965 millions de francs et la proportion réalisée par impôts directs et impôts indirects sera sensiblement la même que l'an passé.

Comparées avec les dépenses, les recettes estimées équivaldront cette année aux 28 %, contre 26,1 % pour 1916-1917 et seulement 21,6 % pour 1915-1916. Du total des dépenses, estimé à 57 milliards 259 millions 525.000 francs, 49 milliards 375 millions de francs sont représentés par des votes de crédits, desquels 35.962 millions 1/2 de francs sont attribués à l'armée, la marine et les Munitions ; 3.412 millions et demi de francs à diverses dépenses de guerre, tels que chemins de fer, approvisionnements, etc... et, ainsi que nous l'avons déjà dit, 10 milliards de francs en avances aux Alliés et Dominions.

Il n'est pas improbable, si la guerre continue encore toute l'année, que les sommes nécessaires à l'armée, à la marine et aux munitions dépasseront les estimations ; mais, d'autre part, il n'est pas impossible non plus que les avances qui seront demandées à la Grande-Bretagne soient inférieures aux estimations et enfin que les recettes soient supérieures au chiffre espéré.

Dans ces circonstances, il est presque certain que

l'importante différence qui existe entre les revenus et dépenses estimées et réelles de l'exercice 1916-1917 se répètera, et que le déficit de 41 milliards 294 millions 525.000 francs représente plus ou moins approximativement le montant qui devra être emprunté. En dehors des prêts aux Alliés, les dépenses pour l'exercice actuel ressortent à 129 millions et demi de francs par jour, contre 112 millions 875.000 francs pendant l'exercice précédent ; soit une plus-value de 16 millions 625.000 francs ; mais en y comprenant les avances, les dépenses quotidiennes atteindraient alors 156 millions 875.000 francs, contre 150 millions 550.000 francs. Voici quels ont été, pendant les trois dernières années financières, les dépenses et les recettes de notre alliée, ainsi que les emprunts qu'elle a réalisés.

Situation financière de la Grande-Bretagne

Table with columns: 1915-1916, 1916-1917, 1917-18 (*) (En milliers de francs). Rows include Dépenses imputables sur le Revenu, Prêts aux Alliés et Dominions, Recettes, Déficit, and Recouvert par emprunt.

(*) Estimé pour 1917-1918.

Dans le total des dépenses de l'exercice 1915-16 de 42 milliards 989.650.000 francs, est compris le remboursement d'une somme de 4.010.700.000 francs avancée par la Banque d'Angleterre, ce qui fait ressortir les dépenses nettes à 38.978.950.000 francs, comme dans le tableau précédent.

A la fin du mois de mars dernier les charges totales de guerre en y comprenant l'intérêt de la dette et les dépenses normales de l'armée et de la marine se sont élevées à 103 milliards 18 millions 275.000 francs desquelles seulement 19 milliards 1/2 de francs, soit environ 18,9 % ont été fournis par les recettes proprement dites et le reste, soit 83 milliards 950 millions de francs, par emprunts.

Si la guerre continue encore une année et si les estimations pour le budget 1917-1918 se réalisent les dépenses totales de guerre anglaises à la fin de mars prochain atteindront le chiffre formidable de 157 milliards 250 millions de francs desquels 32 milliards 425 millions de francs auront été récupérés par recettes proprement dites et le reste de 125 milliards 250 millions de francs par emprunts ainsi qu'il ressort du tableau suivant :

Dépenses de guerre de la Grande-Bretagne

Table with columns: Années, Dépenses de guerre (1), Recettes proprement dites, Emprunts, Total général des recettes (En milliers de francs). Rows include 1914-1915, 1915-1916, 1916-1917, 1917-1918(*), and Total prob.

(*) Estimé pour 1917-1918.

(1) Y compris les prêts aux Alliés et Dominions.

Avant la guerre, la dette nationale du Royaume Uni d'Angleterre et d'Irlande atteignait 16 milliards 281 millions 750.000 francs, et bien qu'à la fin du mois de mars dernier le montant total des sommes empruntées se chiffât par 83 milliards 950 millions de francs l'augmentation de la dette,

par suite de conversions, a été légèrement moindre ; elle s'élève actuellement à 96 milliards 350 millions de francs. Ce chiffre représentant la dette brute, on doit en déduire le montant des prêts aux Alliés et Dominions qui, y compris les intérêts et les escomptes jusqu'à ce jour représenteraient 24 milliards 250 millions de francs dont 20 milliards 700 millions de francs aux Alliés et 3 milliards 550 millions aux Dominions. La dette réelle de la Grande-Bretagne par conséquent était à la fin de mars dernier de 72 milliards 100 millions de francs.

Au 31 mars 1918 la dette brute sera de 137 milliards 1/2 de francs et la dette nette de 103 milliards 400 millions de francs et même si l'on tient compte après la guerre de la suppression de la taxe sur les bénéfices exceptionnels de guerre et d'autres droits, les recettes anglaises seront toujours suffisantes pour faire face à toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires et pour pourvoir aux intérêts à 5 1/2 et aux amortissements de la dette pendant 42 ou 43 ans.

Ce projet budgétaire, qu'a si bien exposé le chancelier de l'Echiquier, est la preuve, au trente-quatrième mois de guerre, de la vitalité financière de la Grande-Bretagne et de l'effort important qu'elle est décidée à faire dans l'intérêt de tous les Alliés.

R. MAGAUD.

Le Cheptel Français en Décembre 1916

M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, vient de publier les résultats du recensement du cheptel national au 31 décembre dernier ; il faut lui savoir gré de la rapidité avec laquelle cette publication a été faite, car, habituellement, on ne connaissait les nouveaux effectifs que six ou huit mois après le dénombrement.

Les chiffres d'ensemble du 31 décembre 1916 sont intéressants à mettre en regard de ceux des 31 décembre 1915, 1914 et 1913 ; ils nous permettent ainsi de juger l'importance des diminutions que la guerre a imposées à chacune des espèces de nos animaux de ferme.

En voici le tableau comparatif :

Animaux de ferme existant en France au 31 décembre des années suivantes :

Table with columns: Espèces, 1913, 1914, 1915, 1916 (En milliers de têtes). Rows include Chevaline, Mulassière, Asine, Bovine, Ovine, Porcine, and Caprine.

Les pertes enregistrées ont été surtout importantes au premier recensement qui a suivi l'ouverture des hostilités, parce que la mobilisation, les réquisitions et les divers services du ravitaillement de l'armée, ont opéré sur les chevaux, les mulets et le bétail de boucherie d'énormes prélèvements que l'importation des chevaux d'Amérique : Etats-Unis, Canada et Argentine, des mulets d'Espagne, et de la viande frigorifiée cédée par l'Angleterre, nous ont permis de réduire en 1915 et 1916.

Après le déficit constaté au 31 décembre 1914 il ne faut vraiment pas nous plaindre du recensement du 31 décembre 1916, sauf cependant pour les moutons, dont le nombre diminue beaucoup trop rapidement.

A la fin de 1916, l'espèce porcine perdait 2.674.000 sujets, ou 38 %, par rapport à la fin de 1913. Cette réduction explique, dans une certaine mesure, la hausse énorme que la viande de porc et la charcu-

terie ont subie depuis le 1er août 1914 ; mais ce fait, si pénible dans les circonstances présentes, n'est pas inquiétant pour l'avenir, car la race porcine, très prolifique, se reconstituera rapidement dès que le maïs et les pommes de terre seront revenus à des prix plus normaux que les prix actuels.

Il n'en est pas de même pour les moutons, qui finiront par disparaître de nos fermes si on ne fait rien pour les défendre.

La seule mesure qui permettra de reconstituer rapidement notre troupeau ovin sera l'interdiction de l'abatage des agneaux pendant trois ou quatre années... mais il faut attendre la fin de la guerre.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

Table with columns: PARIS ET SUCCURSALES, 3 mai 1917, 10 mai 1917. Rows include Encaisse de la Banque, Or, Argent, Disponibilité à l'étranger, Effets échus hier à recevoir à ce jour, Portefeuille Paris, Portefeuilles des succursales, Effets prorogés, Avances sur lingots à Paris, Avances sur lingots dans les succursales, Avances sur titres à Paris, Avances sur titres dans les succursales, Avances à l'Etat, Avances à l'Etat (Loi de 1914), Avances temporaires au Trésor public, Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers, Rentes de la Réserve, Rentes de la Réserve (ex-banques), Rentes disponibles, Rentes immobilisées, Hôtel et mobilier de la Banque, Dépenses d'administration de la Banque et des succursales, Emploi de la réserve spéciale, Divers, Total.

PASSIF

Table with columns: Capital de la Banque, Bénéfices en additions au capital, Réserves, Rentes immobilisées, Réserve spéciale, Billets au porteur en circulation, Arrerages de valeurs déposées, Billets à ordre et récépissés, Compte courant du Trésor, Comptes courants de Paris, Comptes courants dans les succursales, Dividendes à payer, Escompte et intérêts divers, Réescompte du dernier semestre, Divers, Total.

Comparaison avec les années précédentes

Table with columns: 14 mai 1914, 30 juillet 1914, 14 mai 1915, 11 mai 1916, 10 mai 1917 (millions). Rows include Circulation, Encaisse or argent, Portefeuille, Avances aux partic. à l'Etat, Compt. cour. Trésor partic., Taux d'escompte.

vention publique et tout à fait insolite du ministre bavarois.

Le ministre a exposé longuement et avec insistance la gravité de la situation. Le ministre a parlé avec franchise :

« Pour la fabrication du pain, la situation est sérieuse. Le gouvernement fera l'impossible pour trouver et rassembler les céréales encore disponibles.

« La récolte roumaine, en laquelle nous avons mis tant d'espérances justifiées, ne donnera malheureusement plus beaucoup, et l'on rencontre les plus grandes difficultés à transporter les stocks encore existants. L'Autriche, de plus, est obligée d'en prendre une bonne part à cause de ses difficultés dans son alimentation.

Avec les limitations actuelles, nous pouvons tenir jusqu'au 15 août si les stocks qu'on est en train de constituer répondent à nos espérances.

« On fera tout pour battre aussi vite que possible la prochaine récolte, mais le succès de nos efforts dépend surtout du temps. Etant donnée vraisemblablement la mauvaise récolte de pommes de terre, nous devons nous contenter de rations réduites actuelles.

« L'augmentation récente des rations de viande est grosse de conséquences, car nous mangeons maintenant notre capital en bétail. A partir de septembre, par suite de la disparition des bestiaux, nous serons contraints de manger plus de légumes encore que précédemment. »

Le ministre a passé ensuite en revue les approvisionnements en lait, œufs, légumes, fruits secs et sucre; il a déclaré que la pénurie devient toujours plus grande et a conclu :

« Voilà notre situation. Elle est grave, très grave. Il faut que le paysan mette tout en œuvre pour nous donner ce qui nous manque, et ce dont il n'a pas besoin. Il faut que les consommateurs soient très économes et raisonnables et qu'ils se soumettent à de nombreuses privations pour que nous puissions tenir, sans quoi nous serions accablés à une paix de famine. »

En terminant, le ministre a adjuré ses auditeurs de rester fermes et confiants. « Les semaines qui viennent, a-t-il dit, vont décider du sort de l'Allemagne. »

AUTRICHE-HONGRIE

Le sixième emprunt de guerre austro-hongrois.

Suivant le communiqué du ministère des Finances le sixième emprunt de guerre austro-hongrois comprendra un emprunt d'Etat franc d'impôt à 5 1/2 % amortissable et des bons du Trésor francs d'impôts à 5 1/2 % remboursables le 1^{er} mai 1927.

Le prix de souscription est de 92,5 pour l'emprunt d'Etat et de 94 pour les bons du Trésor. Les coupons de l'emprunt d'Etat seront datés du 1^{er} avril 1917 et ceux des bons du Trésor du 1^{er} mai 1917. Les intérêts à payer par les souscripteurs en cas de versements partiels seront comptés à partir du 1^{er} mai 1917.

L'emprunt d'Etat sera remboursé à la valeur nominale à partir de 1923 et jusqu'en 1957 ensuite de tirage au sort. Les modalités spéciales et autres avantages garantis aux souscripteurs seront identiques à ceux des précédents emprunts. La souscription sera ouverte le 10 mai et close le 8 juin à midi.

Négociations économiques germano-austro-hongroises.

— La *Nouvelle Presse Libre* du 6 mai apprend que les pourparlers économiques entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne commenceront la semaine prochaine. Le journal viennois ajoute que, dans l'intention des personnalités dirigeantes de Vienne et de Berlin, les pourparlers qui vont être entamés devront régler les relations économiques entre les deux pays, non seulement pour le temps présent, mais aussi pour l'avenir. Econo-

miquement, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie devront être, à l'avenir, soudées en un unique bloc, aussi solide et compact que le bloc militaire.

SUISSE

La signature de la convention germano-suisse. — Le 3 mai a été signée la nouvelle convention commerciale entre l'Allemagne et la Suisse et la note officielle suivante était communiquée :

« Les pourparlers entre les négociateurs allemands et suisses sont terminés. L'accord, qui devra être ratifié par les deux gouvernements, établit une prolongation jusqu'au 1^{er} juillet 1917 de la convention conclue le 2 septembre 1916 et qui a expiré le 30 avril 1917.

« A la suite de la conclusion de cette convention, on a la perspective que la Suisse sera approvisionnée en houille et en fer pour les prochains trois mois dans les proportions et sur la même base que jusqu'ici. En outre, il est donné aux principales industries suisses qui avaient été frappées par l'arrêt d'interdiction d'importation du gouvernement allemand la possibilité de reprendre, d'une manière satisfaisante, leurs exportations en Allemagne. »

Autant qu'on peut en juger par la presse suisse, ce communiqué a produit une impression peu favorable. Les pourparlers ont duré plus d'un mois et on en est arrivé à la conclusion d'un traité qui va bientôt expirer et, le mois prochain, il faudra reprendre une nouvelle conférence pour la conclusion d'une troisième convention.

Le texte du communiqué est conçu en termes qui prêtent à une interprétation peu avantageuse pour la Suisse; d'autre part, il ne donne aucune garantie à la fourniture de l'Allemagne, mais indique seulement une perspective. Enfin il est muet sur les compensations que la Suisse aura à fournir à l'Allemagne.

La crise alimentaire. — La Suisse n'échappe pas aux répercussions économiques de la guerre, elle commence à connaître l'ère des premières restrictions. Le consommateur subit déjà un renchérissement de 40 à 50 %; un arrêté limite la vente du riz à 400 grammes, et celle du sucre à 500 grammes par personne et par mois; un autre arrêté a interdit la consommation de la viande le mardi et le vendredi. En outre, plusieurs municipalités ont introduit la carte de lait, qui réduit, en général, la consommation quotidienne à un demi-litre par personne pour les adultes, et à un litre pour les enfants. On étudie, de plus, l'introduction d'une carte de pain qui limiterait la consommation à 275 grammes par jour. La disette de charbon a entraîné la suppression de 25 % des trains, et une réduction de 25 % également de la consommation du gaz.

Les difficultés d'approvisionnement auxquelles le Conseil fédéral essaye d'obvier sont de diverse nature. Il est tout naturel que la Suisse soit obligée de réduire sa consommation de riz et de sucre dans les limites du contingent qui lui est fixé par les alliés, puisque ces articles proviennent uniquement de l'étranger. On peut en dire autant du blé, en raison de la production infime de cette denrée en Suisse. Les difficultés proviennent, pour les céréales, non pas de la limite du contingent, mais de la crise des transports entre Cette et Genève. La situation n'était pas mauvaise tant que Marseille entraînait également en ligne de compte. Mais depuis que la guerre sous-marine a outragé à réduire la Suisse à l'utilisation du seul port de Cette, les transports sont devenus plus difficiles, les réserves du commissariat ont diminué et depuis quelque temps, la Confédération est obligée de prélever chaque semaine de 400 à 500 wagons sur ses approvisionnements pour suffire à la consommation. Quant au charbon, on sait que l'Allemagne, qui s'était engagée à livrer 253.000 tonnes par mois à la Suisse, n'a pas tenu parole, en sorte que

des restrictions s'imposent également pour ce combustible.

On comprend plus difficilement qu'un pays où la production laitière est si développée souffre d'une disette de lait. Les causes en sont multiples. Les agriculteurs l'expliquent par l'augmentation de la consommation dans les villes, par l'impossibilité de se procurer des tourteaux pour nourrir suffisamment le bétail, et tout récemment par le retard de la saison qui a vidé les granges de tout leur foin. Les citoyens prétendent que les paysans, mécontents du prix maximum fixé pour le lait, se sont jetés sur l'élevage pour profiter du renchérissement de la viande. Les uns et les autres ont raison, car tous ces éléments entrent en ligne de compte.

En présence de ces difficultés, les autorités fédérales et cantonales font des efforts considérables pour développer la culture indigène. S'il n'est guère possible d'augmenter sensiblement la production de céréales, du moins peut-on développer celle des pommes de terre. Malheureusement, les semences sont très rares, et les agriculteurs attendent toujours en vain les 3.000 wagons que l'Allemagne s'est engagée à fournir ce printemps à la Suisse dans le trafic des compensations.

Les chemins de fer suisses en 1916. — La direction générale des chemins de fer fédéraux a publié son rapport pour l'exercice 1916.

Le résultat de l'exercice 1916 a encore subi dans une forte mesure l'influence de la guerre européenne. Les recettes d'exploitation s'élèvent à 192.597.561 fr., en augmentation de 16.326.275 fr. Les dépenses d'exploitation, qui atteignent 138.762.930 fr., sont de 13 millions 233.867 fr. supérieures à celles de l'année précédente. L'excédent de dépenses s'élève pour 1916 à 18.706.827 fr., et si l'on y ajoute le déficit de fin 1915, soit 25.826.206 fr., il atteint pour l'exercice courant la somme de 44.533.033 fr.

Les allocations de renchérissement durant la guerre, accordées pour 1916 et 1917 par arrêté du Conseil fédéral du 3 octobre 1916, ont atteint, pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 1916, une somme de 3.225.985 francs.

Revue Commerciale

La situation agricole en France. — Le ministère de l'Agriculture fait connaître par la note suivante la situation agricole de notre pays au 1^{er} mai 1917 :

Pendant les deux premières décades d'avril, la température a été généralement pluvieuse et froide. Gelées, neige, grêle ont fait tour à tour leur apparition. Le temps a été en général beau durant la dernière décade. Toutefois, en Provence, il a été variable durant tout le mois; dans certaines parties, le froid a été dû au mistral, qui a soufflé avec une certaine violence.

Ces conditions météorologiques ont entravé dans une certaine mesure les travaux de printemps et contrarié la végétation, qui s'est trouvée en retard d'un mois environ sur celle d'une année ordinaire. L'amélioration de la température survenue dans les derniers jours du mois, si elle persistait, avec accompagnement de pluies légères, ne manquerait pas d'avoir une influence bienfaisante sur l'état actuel de la végétation.

Les céréales d'hiver ont, dans leur ensemble, un aspect peu satisfaisant. Quant aux céréales de printemps, elles occuperont, d'après les prévisions, une étendue plus considérable qu'en 1916.

La situation des prairies dans le Nord et le Nord-Est est généralement bonne, mais leur état est plutôt médiocre dans les autres régions. Ce-

pendant, depuis quelques jours, partout elles commencent à reverdir.

La plantation des pommes de terre se poursuit avec activité. Si les semences ne sont pas toujours arrivées sur place en quantités correspondantes aux demandes, il y a lieu d'espérer néanmoins que les surfaces ensimencées seront plus étendues que l'an dernier.

Partout les semis de betteraves sont commencés. Les travaux nécessités par la plantation de topinambours, les semis de maïs et de haricots sont en bonne voie d'exécution.

Au vignoble, la taille est terminée ou sur le point de l'être.

Les arbres fruitiers semblent devoir donner une abondante floraison. Dans les départements de l'Ouest, les pommiers ont belle apparence.

Soies. — L'Union des Marchands de Soie de Lyon vient de publier sa *Statistique de la Production de la Soie dans le Monde* pour 1915. En voici le résumé comparé avec la moyenne des cinq années précédentes :

Production de la Soie grège

	Moyenne de 1910 à 1914	1915
	(En milliers de kilogr.)	
France.....	396	130
Italie.....	3.828	2.880
Espagne.....	81	55
Autriche.....	180	85
Hongrie.....	134	65
Levant et Asie Centrale.....	2.419	1.040
Extrême-Orient.....	18.076	19.410
	25.114	23.665

Les transactions, qui, déjà pendant les derniers jours de la semaine précédente, commençaient à se ralentir, ont été sensiblement plus calmes et il serait à souhaiter que cette accalmie se prolongeât. On entre, en effet, dans cette période de recueillement et d'expectative qui précède généralement la récolte.

Les prix sont restés sans changement et les soies disponibles dans tous les genres continuent à faire prime sur les soies à livrer avec des écarts qui témoignent d'une grande rareté.

Le beau temps que nous traversons est favorable au début des éducations et à la végétation du mûrier; aussi espère-t-on que le retard de quinze ou vingt jours des éducations pourra être regagné. La tendance à la hausse des prix des cocons ne semble cependant pas pousser les éducateurs à accroître l'importance de leurs chambrées, car les premières nouvelles reçues s'accordent à dire que la récolte, soit en France, soit en Italie, sera sensiblement égale à la dernière, même plutôt moindre.

On a coté : Grèges Cévennes, 1^{er} ordre, 12/16, 84 francs; Trames Canton, fil 1^{er} ordre, 26/30, 73 francs; Organsins Cévennes, 1^{er} ordre, 22/24, 96 francs.

En grèges asiatiques, le marché a été bien moins actif, mais ce ralentissement n'exclut pas un bon courant de demandes qui a intéressé à peu près toutes les provenances. Les cours conservent l'avance acquise et restent fermes.

On a traité : Grèges Chine, fil best 1 disponible, 9/11, de 86 à 87 francs; Grèges Japon, fil 1 1/2 en mer, 9/11, 85 francs; Grèges Canton, 1^{er} ordre, disponible, 11/13, 63 fr. 50.

Une certaine activité règne en ce moment sur le marché de l'étoffe, grâce aux demandes assez régulières qui sont adressées.

La Condition des Soies de Lyon a enregistré pendant le mois de mars 5.508 balles, pesant 353.260 kilos. En retranchant les soies diverses et les bobines, qui y figurent pour 196 balles pesant

8.390 kilos, il reste pour les soies ouvrées et les grèges 5.312 balles, pesant 344.870 kilos, qui se répartissent ainsi : 562 balles Organsins, pesant 45.905 kilos ; 597 balles Trames, pesant 44.447 kilos, et 4.153 balles Grèges, pesant 254.518 kilos.

Les stocks de café. — D'après des renseignements de Rotterdam, les arrivages de café en Europe se sont élevés en février dernier à 585.000 sacs, contre 311.000 sacs en janvier et 400.000 sacs en décembre, 1.131.000 sacs en février 1916, 1.613.000 en février 1915, 2.655.000 sacs en février 1914 et 2.655.000 sacs en février 1913, non affecté par la guerre.

Les ventes se sont chiffrées par 413.000 sacs, contre 346.000 sacs en janvier dernier, 739.000 sacs en février 1916, 867.000 sacs en février 1915, 934.000 sacs en février 1914 et 864.000 en février 1913.

Au 28 février dernier, les stocks d'Europe s'élevaient à 3.658.000 sacs, contre 3.797.000 sacs au 31 janvier 1916. Ils sont en augmentation de 279.000 sacs sur février 1916, mais encore inférieurs de 688.000 sur ceux de février 1915. Par rapport à l'année 1913, année normale, ils sont en diminution de 3.217.000 sacs.

Le détail de ces stocks en sacs de 60 kilos s'établit ainsi :

	Février		
	1913	1916	1917
Copenhague.....	71.000	90.000	"
Brême*.....	152.000	10.000	"
Hambourg*.....	1.988.000	75.000	"
Pays-Bas.....	550.000	138.000	180.000
Angleterre.....	209.000	515.000	634.000
Anvers*.....	944.000	50.000	"
Le Havre.....	2.479.000	2.252.000	2.478.000
Bordeaux.....	44.000	50.000	75.000
Marseille.....	157.000	199.000	291.000
Trieste*.....	281.000	"	"
Totaux.....	6.875.000	3.379.000	3.658.000

(* Estimés pour 1916).

Les stocks au 28 février sont certainement plus importants que ceux mentionnés ci-dessus, car les détails manquent pour Copenhague, Brême, Hambourg, Anvers et Trieste.

Quant à l'approvisionnement visible mondial, il a diminué de 303.000 sacs, de sorte qu'au 28 février 1917, les stocks de café dans le monde entier s'élevaient à 10.298.000 sacs, contre 10.601.000 sacs au 31 janvier dernier et, d'autre part, 9.310.000 sacs et 10.031.000 sacs respectivement aux 28 février 1916 et 1915.

PETITES NOUVELLES

◆ Une délégation du *Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture* s'est rendue aujourd'hui chez le ministre du Ravitaillement et l'a entretenu des difficultés que certains industriels et commerçants éprouvaient à se procurer le charbon nécessaire à la marche de leurs usines ou de leurs maisons.

Les délégués ont attiré notamment l'attention du ministre sur le fait que des licences avaient été accordées à des personnes n'ayant aucune qualité pour les recevoir, et ils ont fait également observer que des importateurs qualifiés, munis de licences régulières, n'avaient pu obtenir de la Commission siégeant à Londres l'attribution de l'affrètement correspondant.

Ils ont remis au ministre un vœu tendant à modifier cette situation.

Le ministre a répondu à la délégation qu'il pre-

nait bonne note des observations qui avaient été présentées et qu'il allait examiner les mesures proposées pour remédier aux inconvénients signalés.

◆ L'action du *Crédit Foncier* n'a pas varié à 685.

Le marché des obligations foncières et communales a conservé toute son animation. Les titres de l'emprunt 1917 sont toujours recherchés : les libérées s'obtiennent à 315 francs, les non libérées à 294 fr. 50.

A partir du 21 mai, commencera, pour les souscripteurs, la délivrance des titres provisoires contre versement de 25 francs, et des titres définitifs contre versement de 230 fr. 40.

◆ L'assemblée générale annuelle de la Société de l'*Agence Fournier*, qui vient d'avoir lieu sous la présidence de M. Léopold Mabilieu, a voté à l'unanimité les résolutions qui lui étaient soumises.

Le dividende, égal à celui de l'exercice précédent, a été fixé à 40 fr. 20 net pour les actions privilégiées et à 17 fr. 95 pour les actions ordinaires.

◆ Dans son message au Congrès brésilien, le président de la Confédération a signalé que le Trésor a déposé à Londres £ 1.685.945 pour les paiements courants de la *Dette Extérieure du Brésil* et qu'il a accumulé dans le pays des ressources en or s'élevant à £ 3 millions, somme qui permettra de faire face aux engagements, même dans l'éventualité de la continuation de la guerre européenne.

La Dette extérieure se monte à £ 112.332.968 et la Dette intérieure consolidée au 31 décembre à 864.436.400 milreis.

La situation du marché est tout à fait régulière, les engagements extérieurs concernant les chemins de fer ont été réglés et de nombreuses entreprises se sont créées dans le pays qui entre dans une nouvelle phase de développement économique.

Marché Financier

Paris, le 10 mai 1917.

Pendant cette dernière huitaine, le Marché, en dépit du nombre restreint des affaires, est resté soutenu.

Nos rentes se présentent fermes et la situation des actions de nos Compagnies de chemins de fer et de nos grandes banques s'est maintenue satisfaisante.

En raison même des événements politiques extérieurs, le groupe russe se montre irrégulier et enregistre quelques moins-values.

Les valeurs cuprifères et caoutchoutières sont bien tenues.

Parmi les derniers cours cotés, nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 61,45 ; 5 %, 87,60 ; Banque de France, 5.250 ; Banque de Paris, 1.000 ; Crédit Foncier, 685 ; Crédit Lyonnais, 1.158 ; Actions Est, 770 ; P.-L.-M., 975 ; Nord, 1.300 ; Orléans, 1.080 ; Ouest, 710 ; Transatlantique, 310 ; Boléo, 1.085 ; Pennaroya, 2.080 ; Suez, 4.355 ; Extérieure, 103,40 ; Russe 5 % 1906, 75 ; Briansk, 400 ; Rio Tinto, 1.733 ; Prowodnik, 345 ; Tréfileries du Havre, 238 ; Montbard-Aulnoye, 455 ; Etablissements Bergougnan, 1.345.

Marché en Banque. — Au comptant : Toulou, 1.177 ; Maltzof, 552 ; Cape Copper, 125,50 ; Mount Elliott, 154,50 ; Spassky, 53,25 ; De Beers, 362 ; Modderfontein, 216,50 ; Rand Mines, 95,50 ; Bakou, 1.735 ; Malacca ordinaire, 150 ; Financière des Caoutchoucs, 216.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.